

BON DE SOUTIEN - Denier 2018



Denier de l'Église - ADECE
21, cours Mgr Romero
91006 Évry Cedex

**Oui, je contribue
au Denier de l'Église !**

*Je soutiens dans la durée
l'action de l'Église
par le choix du prélèvement
automatique*

et je donne :

chaque mois

chaque trimestre

€ (remplir le formulaire au dos)

Je préfère faire un don ponctuel :

€ (chèque à l'ordre de ADECE)

**(Important : n'envoyez jamais d'argent liquide
dans l'enveloppe réponse)**

**Vous pouvez aussi verser votre Denier par carte bancaire
(don sécurisé) sur :**

www.dons.evry.catholique.fr

**Oui, je souhaite recevoir une information sur les donations
et les legs en faveur de l'ADECE**

La foi est notre espérance

dans un monde complexe

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever le 15 du mois, si ma situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par ADECE

Chaque mois *Chaque trimestre*
15/01 - 15/04 - 15/07 - 15/10

Montant : 40€ 80€ 120€ Autre €

Titulaire du compte :

Nom de ma Banque :

Date :/...../..... Signature obligatoire :

Mes coordonnées :

Mon nom :

Mon prénom :

Mon téléphone :

Mon email :

Ma paroisse :

Né le :/...../.....

Remplissez l'ensemble de ce bulletin et retournez-le dans l'enveloppe T ci-jointe, **accompagné d'un RIB, à ADECE - 21, cours Mgr Romero - 91006 Évry Cedex**

(vous pouvez suspendre l'exécution de ce versement par simple appel au 01 60 91 17 09)



Je choisis la solution pratique et économique pour mon diocèse

J'aide l'Église à remplir sa mission, et je reçois un reçu fiscal

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par email

Mon email :

Mes avantages fiscaux

Quelle que soit la forme de votre don, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de **déduire 66%** du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : un don de 200 euros ne vous coûte réellement que 68 euros, si vous êtes imposable.



Denier de l'Église - ADECE
21, cours Mgr Romero
91006 Évry Cedex

N°ICS : FR91ZZZ433999

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de l'association, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.